

**COMMUNAUTÉ URBAINE DE
NGAOUNDÉRE : CONSULTATION N°
001/DC/CUN/SG/CIPM-
CUN/DT/2021 DU 06 MAI 2021
RELATIF AUX : – FOURNITURE DU
MATÉRIEL D'ENTRETIEN DE
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC A LA
COMMUNAUTÉ URBAINE DE
NGAOUNDERE (LOT 1) – PROJET
D'ÉQUIPEMENT DE LA SALLE
MULTI MEDIA DU CENTRE
D'INFORMATION, ORIENTATION,
PROFESSIONNELLE (CLOP) DE
NGAOUNDERE (LOT 2)**

[Télécharger le DAO](#)

1. Coût prévisionnel

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition des matériels cité en référence, le Maire de la Ville de de Ngaoundéré Maître d'ouvrage, envisage l'achat, Communauté Urbaine de Ngaoundéré. Les prestations du présent marché comprennent : l'acquisition du matériel de l'éclairage public dans la ville de Ngaoundéré

N°	NATURE	MONTANT PREVI
1	A LA FOURNITURE DU MATERIEL D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE (LOT 1)	25 000 000 (vingt- Cinq millions) Francs CFA
2	PROJET D'EQUIPEMENT DE LA SALLE MULTI MEDIA DU CIOP DE NGAOUNDERE (LOT 2)	20 000 000 (vingt millions) Francs CFA

2. Délai de livraison

Le délai maximum de la livraison desdites fournitures prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par les fonds propres de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré sur l'autorisation de dépense.

5. Acquisition du dossier

Le Dossier peut être obtenu au secrétariat du Maire de la Ville de Ngaoundéré dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

DESIGNATION	MONTANT	
-------------	---------	--

1	FOURNITURE DU MATERIEL D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE (LOT 1)	70 000 (soixante- dix mille) F CFA
2	PROJET D'EQUIPEMENT DE LA SALLE MULTI MEDIA DU CIOP DE NGAOUNDERE (LOT 2)	60 000 (soixante mille) F CFA

6. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maire de la Ville de Ngaoundéré contre récépissé, au plus tard le 17 JUIN 2021 à 15 Heures et devra porter la mention :

**DEMANDE DE CONSULTATION N°001/DC/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06
MAI 2021**

- FOURNITURE DU MATERIEL D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC A
LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE (LOT 1)**
- PROJET D'EQUIPEMENT DE LA SALLE MULTI MEDIA DU CENTRE
D'INFORMATION, ORIENTATION, PROFESSIONNELLE (CIOP) DE
NGAOUNDERE (LOT 2)**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues au secrétariat du Maire de la

Ville de Ngaoundéré aux dates et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 17 Juin 2021, à 15 heures**

7. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées ci-dessous:

Date et heure d'ouverture des plis: Le 17 Juin 2021, à 16 heures

Lieu d'ouverture des plis: Salle des actes de la Communauté Urbaine

8. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur ;

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
2. Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse déclaration(s) ;
3. Absence d'un prix unitaire quantifié.

9. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée à plus de 70 points.

10. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Services Techniques de la

Communauté Urbaine de Ngaoundéré dès publication du présent avis.

NGAOUNDERE le 06 Mai 2021
Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT
SALIHOU

[Télécharger le DAO](#)